



Bonne et heureuse année !

## Le mot du Maire

A l'occasion de cette nouvelle année, je viens vous présenter mes meilleurs vœux en mon nom et au nom du conseil municipal. Que cette année vous apporte la santé et la réussite des projets que vous allez mettre en œuvre.

Quant à moi, vous le savez, j'ai décidé de ne pas solliciter vos suffrages pour un troisième mandat. J'en profite pour remercier sincèrement et chaleureusement l'ensemble de mon équipe qui a toujours soutenu mes initiatives et qui m'a suivi et bien sûr aidé dans la réalisation des nombreux projets que nous avons mené à terme pendant ce mandat durant lequel j'ai privilégié la sauvegarde de notre école et la qualité de vie dans notre village.

A l'école, les 2 classes sont maintenues et les effectifs sont en hausse, la réforme des rythmes scolaires est prête à être appliquée, la garderie cantine est neuve donc tout est en place pour que tout fonctionne le mieux possible avec des enseignants compétents et du personnel de cantine aux petits soins pour nos enfants. Les équipements de sécurité, les jeux divers, les espaces de détente, tous ces équi-

pements contribuent grandement à notre qualité de vie et, si j'y ajoute les manifestations nombreuses et variées organisées par nos dynamiques associations animées par des bénévoles dévoués, je peux vraiment affirmer qu'il fait bon vivre dans notre village. Je souhaite donc une année festive réussie à toutes nos associations, que leurs manifestations recueillent le succès qu'elles méritent.

Le service rendu à la population par le personnel communal, qu'il soit administratif, technique ou social est de qualité et contribue aussi au bien-être de tous, je leur adresse mes félicitations et leur souhaite de continuer dans le même sens.

Dans quelques mois une nouvelle équipe sera aux commandes, je leur souhaite très sincèrement la réussite dans tous les projets qu'ils mettront en œuvre pour nous rendre la vie encore plus agréable dans notre village.

Le Maire, P. Gonod

## SOU DES ECOLES

### REPAS DANSANT - SAMEDI 05/04/14 À PARTIR DE 20H - SALLE DES FÊTES

Au programme, un buffet froid du traiteur Héritier de Belley et place à la danse avec un ancien élève de l'école, Jordan ! Une buvette payante, un panier garni à peser et sous peser ! Autour d'une décoration de salle élaborée par les enfants de l'école sur le thème des fruits et légumes.

Entrée : 20€/adulte 10€/enfant

Pour tout renseignement veuillez contacter un membre du bureau.

Me Convers 04.79.42.12.61 ou 06.68.91.67.47

Mr Rioche 04/79/87/01/55

Attention ! Il n'y aura pas de place pour tout le monde !

Dépêchez vous de réserver vos billets !!



# VIVRE À CRESSIN-ROCHEFORT

## INTERVIEW DE QUELQUES FAMILLES DU VILLAGE



Famille COLLET



Famille RICHARD



Famille LACOSTE

### 1-Depuis quand habitez-vous le village ?

Famille BRIGUET : Depuis l'été 2009, une fois les travaux de construction finis aux Grands Hautins.

Famille COLLET : Nous sommes arrivés à Rochefort fin 2011, après plus d'un an de travaux.

Famille LACOSTE : Depuis juin 2010, nous avons acheté notre maison le 22 juin.

Famille RICHARD : Depuis bientôt un an et demi, au mois d'août 2012.

### 2- Pourquoi choisir ce village ?

B : J'étais à la recherche d'une école de village avec des classes non surchargées, d'un environnement paisible et agréable, et non loin des commodités qu'offre la ville.

C : Nous avons racheté une maison de famille.

L : Nous cherchions une belle maison, ancienne, à un prix accessible et dans un beau coin. La maison et l'endroit nous ont tout de suite plu, et nous avons été séduit par l'environnement.

R : Nous cherchions un village ayant un air sain et ventilé, un endroit au calme sans être trop éloigné des commodités. Nous avons été tout de suite charmés par le cadre de Cressin-Rochefort !

### 3- Quel accueil avez-vous eu ? Accueil des voisins, de la mairie, de la collectivité.

B : J'ai reçu un accueil cordial propre à ce petit village qu'est Cressin Rochefort.

C : Le village est accueillant, voisinage sympathique. Bonne ambiance au hameau de Rochefort !

L : Très chaleureux par nos voisins proches, sans doute le meilleur que nous n'ayons jamais eu en pareil circonstance. Le maire et son adjoint sont venus rapidement nous souhaiter la bienvenue et nous inviter aux événements du village.

R : Très chaleureux. Avec 3 enfants devant être scolarisés à l'école, nous avons rencontré M. Gonod, M. Régis et Me Vernay. Ils n'ont pas hésité à prendre sur leur temps personnel pour nous expliquer le fonctionnement de l'école et du village. Nous les en remercions. Nos enfants ont été un vecteur important de socialisation. Nous avons ensuite rapidement fait connaissance avec nos voisins proches ou plus éloignés. Certains nous ont raconté énormément de choses sur le village et la région et nous continuons à rencontrer des gens fort sympathiques.

### 4- Comment vous sentez-vous au sein du village ?

B : Mon fils, mon compagnon et moi sommes ravis de vivre au sein de cette petite commune.

C : On se sent chez nous dans ce village.

L : On se sent insérés dans une communauté, dans un endroit calme et convivial.

R : Très bien ! Nous avons pris nos marques, avons tissé un lien social important et n'avons pas envie de partir !

### 5- Connaissez-vous les activités du village ?

B : Oui, village très actif qui offre une large palette d'activités : bibliothèque, théâtre, chorale...

C : On connaît les différentes activités du village et les apprécions.

L : Oui, par les tracts dans la boîte aux lettres, et aussi par les voisins et amis.

R : Oui nous connaissons le Sou des écoles, l'association de loisirs du village dont nous sommes adhérents. Et bien sûr la plage de l'Ecoignon. Nous tenons à dire que nous avons été très surpris par la dynamique associative d'un si petit village !

### 6- Si oui, participez-vous à 1 de ces activités ? Avez-vous envie d'y participer ? Avez-vous l'idée d'en créer une nouvelle ?

C : On participe activement au sou des écoles, nos filles vont à la bibliothèque et nous ne manquons pas d'être présents pour les différentes manifestations : boucain, foire aux livres, brocante, théâtre...

L : Nous participons aux événements du village mais ne faisons parti d'aucune association. Nous avons du mal avec les contraintes à dates et heures fixes... Ce qui nous rend délicate la participation aux activités associatives. Nous aimons les événements ponctuels ou donner un coup de main pour les organiser, avec toute l'effervescence du moment et les rencontres occasionnelles.

R : Nous participons à un maximum d'événements du Sou des écoles, de l'ALC car ceux-ci sont importants pour consolider notre réseau social, mais aussi et surtout permettent de faire vivre le village et lui donner énergie et attractivité.

### 7- Quelques idées pour améliorer la vie du village ?

B : Peut être l'organisation d'un loto qui permettrait la réunion de toutes les générations dans la joie et la bonne humeur.

C : Pas vraiment d'idées, tout va bien (un bémol sur le réseau d'eau).

L : Un commerce ou un petit café central, dans un local prêté par la mairie et un petit marché du village avec des producteurs locaux.

R : Une salle de motricité et /ou de sports pour les enfants de l'école serait vraiment utile. La fibre optique serait la bienvenue, notamment pour ceux qui peuvent travailler à domicile.

### 8- Autres commentaires

B : 4 années se sont écoulées et je suis convaincue d'avoir fais le bon choix. J'ai trouvé un cadre de vie et un environnement correspondants à toutes mes attentes.

C : Nous ne pensions pas pouvoir nous défaire de notre Savoie natale et finalement nous nous sentons bien dans notre Bugey d'adoption : « On est pas tant mal !! »

L : Mieux limiter la vitesse des voitures dans le village.

R : Maintenant que nous nous sentons intégrés dans ce village magnifique, nous aimerions rester... cependant, le peu de biens et l'inexistence de terrain à la vente vont peut-être nous contraindre à le quitter... Et ça, c'est le drame :) !



# ASSOCIATION LOISIRS CULTURE

## SOIREE CABARET – 11 ET 12 OCTOBRE 2013

Cette année, le groupe théâtre « Passage à l'acte » a donné trois représentations ! C'est la gloire ! Le vendredi soir 11 octobre, le samedi après-midi et le samedi soir 12 octobre.

Le public était là, les fidèles bien sûr mais aussi de nouveaux spectateurs. Tout cela est bien encourageant ! Car d'après les applaudissements et le bouche à oreille, tous ont été ravis du spectacle. Il faut dire que les acteurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes avec énergie et générosité. Merci encore à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la salle et à l'accueil des spectateurs. La nouvelle saison se prépare et le groupe théâtre vous donne rendez-vous au mois d'octobre prochain pour de nouvelles aventures.



## BOUDIN – SAMEDI 23 OCTOBRE 2013

L'Amicale des Sapeurs pompiers de CRESSIN ROCHEFORT s'est à nouveau mobilisée pour vendre le boudin traditionnel.

Dès 5h du matin le vendredi, ils ont commencé la préparation de cet excellent boudin / fricassée que les cressinois apprécient chaque année.

Le corps des sapeurs pompiers n'existe plus mais l'amicale subsiste.

Elle est dirigée par Alain DESBONNES. Cette année le temps était à la nostalgie et le président Alain DESBONNES nous a montré des photos anciennes et une coupure de journal relatant la création du corps de sapeurs pompiers et de l'amicale en 1997.

## TOUS CASQUETTE !

Le vendredi 20 décembre, les écoliers du village ont pu vivre une journée de fête et de magie la venue du père Noël, le matin, a comblé nos bambins de livres en tout genre et de papillotes. Puis ce fut le « Clown Casquette » qui captiva les enfants par ses tours de magie décalés. Des rires à n'en plus finir, des enfants à l'écoute de mensonges annoncés, une participation active de ce jeune et nombreux public (1 centaine, avec Massignieu). Le

« Clown Casquette, gentil roublard, faux naïf et joyeusement provocateur » a su charmer petits et grands. Les enfants s'étaient revêtus de leur couvre-chef, un chapeau de clown haut en couleur, qu'ils avaient confectionné pour l'occasion. Ils étaient tous Casquette !!



## PATRIMOINE

Intervention au Château :

16 mars

27 avril

18 mai

N'hésitez pas à venir nous aider sur le site du château à partir de 8h30.



Le jeudi 5 décembre 2013 en milieu d'après-midi, c'est avec stupeur que les habitants de Cressin Rochefort

ont aperçu une colonne de fumée monter au-dessus du hameau de Parissieu. Il s'agissait malheureusement d'un incendie d'habitation, celle de Mr et Mme TONIAZZO, absents de leur domicile au moment des faits. Les pompiers de Belley sont intervenus rapidement mais le brasier dans la maison était très intense, des heures ont été nécessaires pour venir à bout de cet incendie. Leur habitation a été totalement détruite. L'habitation mitoyenne de Mr et Mme COLLOT a également subi des dégâts. D'ailleurs Mr et Mme COLLOT remercient tous ceux qui leur ont proposé de l'aide à la suite de ce sinistre. Le Maire de Cressin Rochefort a reloué la famille TONIAZZO jusqu'à ce qu'elle retrouve un nouveau logement à Belley. Un élan de solidarité local a permis à cette famille de récupérer des vêtements et des objets divers leur permettant de vivre après un tel drame.

## INCENDIE



# ELECTIONS MUNICIPALES NOUVEAUTÉS

## DECLARATION DE CANDIDATURE

Pour TOUTES LES COMMUNES, les déclarations de candidatures sont OBLIGATOIRES. Elles devront être déposées à la sous-préfecture de BELLEY aux dates suivantes:

### Pour le 1<sup>er</sup> tour

- du jeudi 13/02/14 au mercredi 05/03/14 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

le jeudi 06/03/14 : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

### Pour le 2<sup>e</sup> tour

le lundi 24/03/14 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

le mardi 25/03/14 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

*En cas de deuxième tour, les candidats devront donc s'inscrire 2 fois.*

## ATTESTATION D'INSCRIPTION

Les candidats aux élections municipales doivent remettre au représentant de l'Etat, en même temps que leur candidature, une attestation d'inscription sur une liste électorale, délivrée par le Maire de la commune d'inscription dans les trente jours précédant le dépôt de la candidature. Cette attestation doit comprendre toutes les mentions prévues aux articles L.18, L.19 ET LO 227-3 nom, prénoms, domicile ou résidence, date et lieu de naissance de l'électeur.

## VALIDITE DES SUFFRAGES

Les déclarations de candidatures étant désormais obligatoires dans toutes les communes, les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte.

Le fait que le nom d'une personne qui ne s'est pas déclarée candidate figure sur un bulletin de vote ne remet pas pour autant en cause la validité du bulletin et le nom ou les noms des autres candidats. Dans une telle hypothèse, seuls sont comptés les suffrages exprimés en faveur des candidats régulièrement déclarés.

Le panachage (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats) reste autorisé, étant rappelé que ne sont pas pris en compte les noms des personnes

## Etat civil

### DÉCÈS

Georges LAUTSCH, le 30 novembre 2013

### NAISSANCE

Loévan fils de Ludovic DETEZ de la DREVE et de Mélissa DEHONDT, le 18 Novembre 2013

qui ne se seraient pas régulièrement déclarées candidates. Les noms inscrits au-delà du nombre de conseillers à élire ne sont pas décomptés. Si l'ordre de classement des candidats sur le bulletin de vote ne permet pas de déterminer avec certitude le choix de l'électeur, le bulletin est alors nul.

**En application du décret du 18 octobre 2013, les électeurs devront OBLIGATOIREMENT présenter au moment du vote, dans toutes les communes, une pièce d'identité.**

## Square

Les travaux d'aménagement aux abords du carrefour de la vierge à Cressin ont vu le jour début 2013. Ce petit square agréable est pourvu d'une jolie pelouse, arbustes et bancs. Coin agréable, lieu de détente et de repos pour les beaux jours.



## Site internet

Le site de notre commune [www.cressin-rochefort.fr](http://www.cressin-rochefort.fr) vous est dédié, pour votre information sur tous les aspects de la vie en commun : actualité, activités locales et associations, fonctionnement des services et de la municipalité, histoire et géographie de notre environnement. Nous l'avons récemment réactualisé, tant sur le plan technique pour en faciliter et en accélérer l'accès, que sur le plan de son contenu avec de nouveaux articles et des photos. N'hésitez pas, non seulement à nous faire des retours sur la forme et le fond, mais aussi à nous proposer de nouveaux sujets et même votre participation à la vie de ce site, par exemple en proposant des articles. Vous pouvez contacter les membres de la Commission Communication et Information (Voir « Vie de la Commune » page « Conseil Municipal ») ou utiliser le formulaire de Contact, directement sur le site.

## Infos Mairie

### OUVERTURE SECRETARIAT

Lundi et jeudi après midi de 14h à 18h et mercredi matin de 9 à 12h.

TEL : 04.79.42.16.33

FAX : 04.79.81.68.23

COURRIEL : [mairie.cressin-rochefort@wanadoo.fr](mailto:mairie.cressin-rochefort@wanadoo.fr)

SITE INTERNET : [www.cressin-rochefort.fr](http://www.cressin-rochefort.fr)